

III. ABUS SEXUELS INTRA ET EXTRA-FAMILIAUX : ENTRE DRAMATISATION ET BANALISATION, COMMENT GUERIR LES VICTIMES ET EVITER LA TRANSMISSION ?

Pascale FORNI

*Psychologue spéc. en psychothérapie FSP,
Psychologue adjointe à la consultation Les Boréales de 2009 à 2022, DP-CHUV, Lausanne*

La problématique de l'inceste et des abus sexuels est présente dans une grande partie de nos prises en charge. Elle suscite soit des réactions d'évitement voire de déni, soit des réactions de dramatisation. La position du/de la professionnel.le a un grand impact sur le pronostic des patient.es touché.es par les abus. Lors de ce séminaire qui se déroulera sur six journées, nous décortiquerons les dynamiques à l'œuvre en parcourant les différentes étapes du processus de prise en charge, en partant du dépistage pour aboutir aux modalités de traitement. Les caractéristiques des différents protagonistes seront analysées sur la base de nombreux exemples cliniques. Les spécificités de l'inceste vertical ainsi que de l'inceste dans la fratrie seront abordées, de même que les conséquences des abus sexuels extra-familiaux.

La clinique des victimes et l'impact des abus sur leur psychisme et leur vie sexuelle sera abordée en évoquant toute la palette des symptômes post-traumatiques et dissociatifs ainsi que les approches thérapeutiques pertinentes. Finalement sera évoquée l'approche familiale complémentaire aux approches individuelles permettant aux familles incestueuses d'évoluer et d'éviter ainsi la transmission du traumatisme. Nous prendrons soin de placer le curseur de notre intervention entre : « pas trop de précipitation » et « pas trop de banalisation ». La formation sera suivie d'une journée de supervision pour celles et ceux qui le souhaitent.

La formation aura lieu à l'UE-CEF sur le Site de Cery :

- **Lundi 15 et mardi 16 février 2027 (9h00-17h00)**
Lundi 3 et mardi 4 mai 2027 (9h00-17h00)
Lundi 13 et mardi 14 septembre 2027 (9h00-17h00)
- Les frais de participation s'élèvent à Frs 1'260.- repas de midi compris.
(réduction de 50 % pour les collaborateurs.rices du DP-CHUV, repas non compris,
également pour toute personne qui bénéficie du demi-tarif).
En cas de désistement se référer au point 2. des informations à la fin de la brochure.
- Inscription auprès du secrétariat de l'UE-CEF : melanie.aubert@chuv.ch